



23^e

**CAMPAGNE
DES RESTOS DU CŒUR**

2007-2008



23^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR 2007- 2008

Un milliard de repas !

C'est le nombre cumulé de repas servis aux personnes accueillies par les Restos du Cœur depuis leur création par Coluche en 1985.

Comment en arrive-t-on a **un tel chiffre** ?

Tout d'abord du fait de la situation sociale qui voit s'accroître le nombre de personnes accueillies : **10% de plus** au cours de ces deux dernières années. **Car même si le chômage baisse**, ni les allocataires de minima sociaux ni le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté ne diminuent. Et la «banalisation» de ces situations de grande précarité amène certains qui y répugnaient auparavant à pousser les portes de notre association.

Comment **faire face** a cette situation ?

▶ En améliorant encore et toujours notre gestion avec des **frais généraux** qui représentent à peine **8,5% du budget** annuel.

▶ Grâce aux **51 000 bénévoles** qui se déploient sans relâche à accomplir toutes les missions sociales proposées aux **700 000 personnes** qui fréquentent les Restos chaque jour.

Car au-delà de l'aide alimentaire, ces **missions** recouvrent les actions en faveur des personnes de la rue, hébergées durablement ou dans l'urgence, en faveur de l'insertion à travers ateliers, jardins, activités de soutien scolaire, lutte contre l'illettrisme, lutte contre la fracture numérique etc.

▶ Avec le **soutien toujours fidèle** et essentiel des « Enfoirés » qui représente plus de 21% du budget annuel.

▶ Tous ces éléments placent les Restos du Cœur en tête des sondages sur la confiance accordée aux associations avec **85% d'opinions favorables**. Cela se traduit par des dons qui ont progressé de 50% en 5 ans, un nombre de donateurs fidèles de plus de 480000 et une générosité en augmentation constante (5% de plus l'an dernier), portée par l'efficacité de la Loi Coluche. Cette part des ressources de l'association est la plus importante, et **garantit**, avec les produits des concerts des Enfoirés, **son autonomie financière, donc la liberté de mener les actions qu'elle initie.**

Quels sont les combats de **demain** ?

Les Restos cherchent davantage le «Encore mieux» que le «Toujours plus».

Les circuits de l'insertion

L'expérience des 22 campagnes précédentes a démontré que le suivi régulier et approprié de personnes venues, en priorité, chercher une aide alimentaire peut seul leur permettre de sortir durablement de l'exclusion.

Depuis la création des Jardins des Restos, les Chantiers d'insertion se sont multipliés, employant 1 200 salariés en contrats aidés. **Contrats aujourd'hui menacés** alors que les résultats sur le terrain sont positifs, même pour les plus éloignés de l'emploi, les plus «cassés» par la vie.

Les Restos participeront au prochain «**Grenelle de l'insertion**» pour défendre l'aide au retour à l'emploi pour tous, sans s'opposer à la mise en œuvre de dispositifs complémentaires dès qu'ils ne deviennent pas élitistes et exclusifs.

L'aide aux gens de la rue

Début janvier 2007, le Plan d'aide renforcé aux sans abri (PARSA) proposait de transformer des places d'hébergement d'urgence en places de stabilisation.

Bien que l'initiative soit importante, elle ne peut bien évidemment pas se réaliser si, au final, l'enveloppe budgétaire et l'accompagnement social ne suivent pas. C'est la conséquence malheureusement inévitable de ces mesures prises à la hâte dans un contexte d'agitation médiatique et sans véritable concertation avec les acteurs de terrain.

Les Restos veillent et continueront à le faire, aussi longtemps que les centaines de fiches remplies par les sans-abris qu'ils aident ne donneront pas lieu à une solution durable.

Développement d'une Europe sociale

La réussite de la Politique Agricole Commune, en supprimant les surplus de la Communauté européenne, produit l'effet paradoxal de ne plus pouvoir faire bénéficier les associations humanitaires de ces stocks.

Mais les Restos resteront **fortement mobilisés** pour défendre et rénover le Plan européen d'aide aux démunis (PEAD) initié par Coluche, en s'appuyant sur la présidence française de l'Europe, dès juillet 2008.

Ainsi donc, en tant qu'acteurs de terrain, les tâches sont multiples pour tenter de mettre un terme à la précarisation d'une si grande partie de nos contemporains, et nous nous tenons prêts à faire part de nos constats à tous ceux qui auraient la volonté d'éradiquer les causes de ce scandaleux état de fait, **sur la base d'actions et de propositions concrètes et durables.**

Olivier Berthe, Président

BILAN

DE LA 22^e CAMPAGNE

2006-2007

Interpellation des candidats à la présidentielle

Dès le lancement de la 22^e campagne, les Restos du Cœur ont interpellé tous les **candidats à l'élection présidentielle** en posant, entre autres, les questions du respect de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et de l'inscription dans la loi du droit au logement opposable.

Début janvier, le Plan d'Aide Renforcé aux personnes Sans Abri (PARSA) prenait place. En mars, la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) était votée. Fruit d'un combat de plusieurs mois, cette loi est venue trop tard pour que l'Abbé Pierre puisse la voir de son vivant. Les Restos du Cœur resteront néanmoins mobilisés pour la bonne application et le respect de cette loi, comme ils ont eu l'occasion de le faire encore en septembre, en séance plénière du congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat.

L'amélioration qualitative des repas

Chaque personne accueillie aux Restos a droit à une **nourriture quantitativement et qualitativement suffisante** pour mener une vie saine et active. La démarche d'amélioration de la distribution alimentaire dans les centres est une priorité: donner ou redonner **le plaisir de manger** (qualité, équilibre, variété), et **valoriser les savoir-faire culturels** pour une bonne utilisation des produits distribués.

Les Restos ont poursuivi leur recherche d'une meilleure prise en compte des équilibres nutritionnels et des attentes des personnes accueillies. La **proportion de fruits et légumes a sensiblement augmenté** et des progrès ont été réalisés sur la gamme des protéidiques. En outre, **98 tests gustatifs en aveugle** ont permis de **prendre en compte la qualité au moment des appels d'offres**. Les actions de **sécurité alimentaire et d'hygiène** ont aussi fait un bond en avant.

Les Restos ont développé **des moyens pédagogiques** pour diffuser les conseils et bonnes pratiques auprès de toutes les personnes accueillies: formations spécifiques des bénévoles, affiches nutritionnelles et bientôt livre de recettes spécialement conçu avec des produits distribués aux Restos.

Aider toutes les personnes démunies, avec ou sans papiers

Fin janvier 2007 des sans papiers étaient interpellés à proximité du **Camion des Restos place de la République** à Paris. L'association avait alors sollicité les responsables politiques (Préfecture de police de Paris et ministère de l'Intérieur) afin d'obtenir leur engagement de protéger les lieux d'accueil des Restos de toute intervention de contrôle d'identité et de laisser l'association agir auprès de toutes les personnes démunies, avec ou sans papier.

Fin septembre, un **amendement à la loi sur la maîtrise de l'immigration** (article 21) était voté par l'Assemblée Nationale, puis par le Sénat, prévoyant d'exclure des centres d'hébergement les personnes ne pouvant justifier de la régularité de leur séjour sur le territoire français. Là aussi, la réponse des Restos a été immédiate, publique et ferme. Les Restos se sont mobilisés aux côtés d'autres associations pour demander la suppression de cet article 21. **Gain de cause a été obtenu** lors du rejet de cet amendement, le 16 octobre 2007, en Commission Mixte Paritaire.

Les Restos du Coeur ont toujours respecté une stricte neutralité politique. Mais l'aide humanitaire, doit s'appliquer à toute personne démunie, sans distinction d'origine, de statut ou de confession.

L'aide à l'insertion : une priorité

Pour renforcer l'aide à l'insertion, six Réseaux spécialisés

ont vu le jour :

- Aide au retour à l'emploi
- Logement et hébergement
- Culture et Loisirs
- Accompagnement scolaire et Lutte contre l'illettrisme
- Gens de la rue
- Equilibres nutritionnels

L'objectif de ces Réseaux est de proposer aux associations départementales des Restos des outils, un appui technique et financier, les moyens de rassembler et de coordonner toutes les actions de terrain.

En mutualisant les expériences des Restos sur ses activités d'insertion, les Réseaux regroupent les acteurs, bénévoles et salariés engagés dans un domaine d'activité précis pour en tirer l'expérience des actions entreprises, et promouvoir des actions nouvelles.

Parce qu'il faut combattre l'exclusion « à la racine », les Restos s'étaient donnés comme **objectif pour la 22^e campagne de développer massivement les ateliers d'accompagnement scolaire** et de lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui ce sont **165 ateliers** en place sur toute la France. Ce combat des Restos, qui croient en l'égalité des chances, demeure une de leurs priorités.

CHIFFRES DE LA 22^e CAMPAGNE 2006-2007

700 000	personnes accueillies.
23 300	bébés de moins de 12 mois aidés.
81 700 000	repas distribués.
51 000	bénévoles.
1 900	centres et antennes.
240	Restos et Points Bébés du Cœur.
90	camions et points repas chauds.
192	places d'hébergement d'urgence.
501	logements en sous-location.
8 750	personnes en difficulté logées.
175	ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.
1 200	personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.
1 800	départs en vacances
110	bibliothèques
165	ateliers de soutien scolaire et de lutte contre l'illettrisme
480 000	donateurs.
48 542 000	euros de dons et legs reçus.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale « Les Restaurants du Cœur » se réunissent une fois par an en **assemblée générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **conseil d'administration** (CA).

Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres.

Le siège social de l'association nationale est situé au 8, rue d'Athènes, Paris 9e où sont implantés :

- Le secrétariat général
- Le service Animation des Associations Départementales (SAAD)
- Le service Approvisionnements
- Le service Communication
- Le service Donateurs
- Le service Financier, comptabilité et gestion
- Le service Formation
- Le service Manifestations
- Le service Message des Restos
- Les Réseaux d'Insertion

Les **117 associations départementales** présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

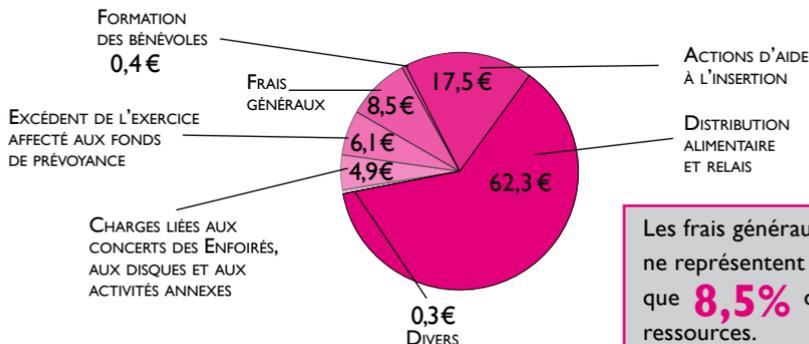
Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

Composition du conseil d'administration de l'association nationale (membres du bureau ●) :

- | | | |
|--|-----------------------|----------------------|
| > Jean-Pierre Agresti | > Agnès Delfosse | > Sylvie Rateau |
| > Irène Altmeyer ● | > Bernard Denerier | > Anny Robin |
| > Michel Augry,
<i>Trésorier</i> ● | > Paul Derveaux ● | > Pierre Samper |
| > Olivier Berthe,
<i>Président</i> ● | > Alain Faucher | > Paul Schweckendiek |
| > Nicolas Bilbao | > Raymonde Fernandez | > Marie Sisco |
| > Véronique Colucci | > Bruno Lalande | > André Talbot |
| > François Danré,
<i>Secrétaire Général</i> ● | > Daniel Lecarvenec | > Michel de Vorges ● |
| | > Nathalie Le Dorze | |
| | > Dominique Lobjois ● | |
| | > Jean-Paul Monin ● | |

COMPTE D'EMPLOI

A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



Ce compte a été certifié par nos Commissaires aux Comptes, le Cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés et le Cabinet Mazars et Guérard. Comme les années précédentes, les montants des actions relatives aux missions sociales...

EMPLOIS

2006-2007
EN MILLIERS D'EUROS

2005-2006
EN MILLIERS D'EUROS

Charges opérationnelles liées aux missions sociales

Distribution alimentaire et Relais	76 055	68 819
Culture, loisirs et illettrisme	977	864
Logement et hébergement d'urgence	5 284	4 317
Ateliers et Jardins	12 977	10 532
Formation des bénévoles	470	602
Aides diverses	2 094	1 834
Ressources affectées aux missions sociales non utilisées	280	406
Charges liées au mécénat et autres concours privés	0	0
Charges liées aux concerts des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes	5 937	9 290
Frais d'appel à la générosité ¹	2 885	2 583
Frais d'information et de communication ²	199	230
Frais de fonctionnement ³	7 250	6 799
Fonds social statutaire	105	82
Charges exceptionnelles	81	70
Excédent de l'exercice affecté aux Fonds de Prévoyance	7 456	14 577

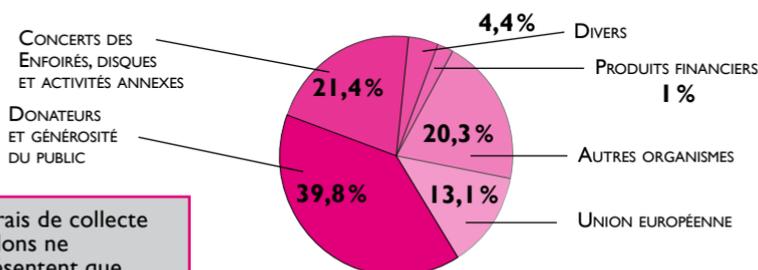
TOTAL DES EMPLOIS

122 050

120 599

DES RESSOURCES

D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION ?



Les frais de collecte des dons ne représentent que **6,3%** des dons reçus (48,5 millions).

...comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation de ces actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à ces activités.

RESSOURCES

Produits de la générosité du public

	2006-2007 EN MILLIERS D'EUROS	2005-2006 EN MILLIERS D'EUROS
Dons	45 890	43 581
Legs	2 652	1 998

Report des ressources affectées aux missions sociales non utilisées	225	196
---	-----	-----

Manifestations organisées au profit des Restos du Cœur	963	1 128
--	-----	-------

Produits des concerts des Enfoirés, des disques et des activités annexes	26 124	32 721
--	--------	--------

Mécénat d'entreprises	889	1 256
-----------------------	-----	-------

Subventions et autres concours publics

Union Européenne	16 052	12 625
Autres organismes	24 847	22 617

Autres produits

Produits financiers	1 195	943
Autres produits et cotisations	2 430	2 549

Produits exceptionnels	783	985
------------------------	-----	-----

Insuffisance de l'exercice	0	0
----------------------------	---	---

TOTAL DES RESSOURCES	122 050	120 599
-----------------------------	----------------	----------------

PERSPECTIVES ET ACTIONS

POUR LA 23^e CAMPAGNE

2007-2008

Pour une Europe **solidaire**

En juillet et à deux reprises, les Restos ont été reçus par la **Commission Européenne**. D'abord seuls, pour défendre l'intérêt qu'ils portent au Plan Européen d'Aide aux Démonis (PEAD) et le rôle essentiel que ce plan joue dans l'approvisionnement des associations humanitaires. Puis, avec quelques unes des associations européennes bénéficiaires, où elles ont appris que si le budget prévu l'an prochain prend en compte l'élargissement et l'arrivée de deux nouveaux pays bénéficiaires (soit 19 au total sur les 27 que compte l'Union), **il faudra très bientôt réviser le PEAD pour tenir compte de la fin des excédents.**

Que ce soit **face au ministère de l'Agriculture**, pour l'amener à proposer des solutions aux « défits » scandaleux de certains fournisseurs de lait et de pâtes qui ont dénoncé les appels d'offres publics ; ou **face au chef de l'Etat** pour lui suggérer de faire des propositions fortes à l'occasion de la prochaine présidence française de l'Union Européenne, **les Restos du Coeur restent mobilisés pour défendre ce programme sans cesse menacé.**

Le 17 octobre, face au Conseil économique et social, le **Président de la République** a repris la proposition des Restos et **s'est engagé à se saisir de ce dossier** lors de sa présidence de l'Union Européenne en 2008.

Rappel sur le PEAD

L'ordre de grandeur de ce plan, à l'échelle européenne, est de 275 millions d'euros (base 2006) dont environ 52 millions pour la France répartis entre quatre associations : **les Restos bénéficient de 27%** de ces 52 millions d'euros soit environ 14 millions d'euros qui couvrent 25% des besoins de la campagne d'hiver.

Un droit au logement **pour tous**

Début janvier 2007, le Plan d'Aide Renforcé aux personnes Sans Abri (PAR-SA) est venu modifier la répartition des objectifs quantitatifs de places d'hébergement définis dans la loi de cohésion sociale de 2005. Ce plan propose de transformer des places d'hébergement d'urgence en places de stabilisa-

tion. Mais pour le moment les budgets sont insuffisants : déficit de financement de l'accompagnement social et, au final, peu de nouvelles capacités d'hébergement réellement créées.

Les Restos resteront vigilants quant à l'application de ce plan et celle de la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) votée le 5 mars 2007, fruit d'un combat de plusieurs mois des Restos et d'un grand nombre d'autres associations. **Pour tenir la construction de 120 000 logements sociaux**, dont 20 000 très sociaux, il faut faire appliquer la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). **Pour favoriser l'accompagnement social**, seul gage du maintien durable dans un logement pour certaines familles, il faut maintenir le budget logement. **Pour appuyer l'aide financière** aux associations, il ne faut pas faire baisser l'Allocation de Logement Temporaire (ALT). **Pour garantir la mixité sociale**, il faut que l'Etat joue son rôle de garant de la solidarité nationale.

Créer une loi n'a pas de sens si elle n'est pas mise en application: la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) doit passer d'un simple nom à une réalité.

Contrats aidés : **défendre le droit au retour à l'emploi**

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion des Restos (jardins, entrepôts, rénovation de logements et d'ordinateurs, etc.) accueillent chaque année **1 200 personnes** en insertion. Généralement employées et accompagnées en **contrats aidés** (contrats d'insertion financés en majorité par l'Etat), ces personnes sont encadrées par une équipe de professionnels (encadrants techniques et socioprofessionnels) et de bénévoles.

Les contrats aidés sont **d'excellents outils de réinsertion** car ils permettent d'épauler pendant plusieurs mois les personnes qui cherchent à s'en sortir. Or l'on sait combien il est dur de se mettre au travail quand on n'a pas ou plus exercé depuis longtemps. Pourtant, plus d'une personne sur quatre retrouve un emploi durable à sa sortie des Ateliers Restos.

Ces contrats aidés, très importants pour les missions d'insertion des Restos du Cœur sont aujourd'hui remis en cause. **C'est une des raisons pour laquelle l'association participera activement au futur « Grenelle de l'insertion ».** Pour défendre le droit au retour à l'emploi pour tous, l'accompagnement social et professionnel et la continuité des dispositifs de soutien aux associations.

LES ENFOIRÉS

2007 et 2008

La Caravane des Enfoirés 2007

En 2007, la Caravane des Enfoirés a réuni, au Zénith de Nantes, une cinquantaine d'artistes et de musiciens. **Bénabar, Nâdiya et Kad Merad** faisaient partie de l'aventure pour la première fois. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes artistiques et techniques, les Restos ont battu un record d'audience historique lors de la retransmission télévisée du 02 mars 2007 : **11,716 millions de téléspectateurs** étaient devant leur petit écran pour suivre l'événement, et 2,578 millions d'entre eux ont également suivi l'émission consacrée aux actions des Restos en deuxième partie de soirée.



La Caravane des Enfoirés a permis, en 2006-2007, de récolter plus de 26 millions d'euros pour les Restos du Cœur, soit 21,4 % des ressources de l'Association.

Les Enfoirés à Strasbourg en 2008

En 2008, c'est au tout nouveau Zénith Strasbourg Europe qu'auront lieu les concerts des Enfoirés, du 23 au 28 janvier. L'enregistrement télévisé, réalisé au cours de ces soirées, sera diffusé ultérieurement sur TF1 suite à l'appel d'offres effectué comme chaque année par l'association.

Retrouvez toute l'actualité
des Enfoirés sur le site officiel

www.enfoires.fr

COMMENT AIDER

LES RESTOS

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **51 000 bénévoles** des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental (aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, aide au soutien et à l'accompagnement scolaire, aide administrative, juridique, comptable, etc.).

En adressant des dons

Ceux qui souhaitent faire un don (moyens logistiques, prêts de locaux ou autres, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

Pour les **dons en argent**, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs :

■ Soit **par chèque** à l'ordre des Restaurants du Cœur, envoyé à l'adresse suivante :

Les Restaurants du Cœur
75515 Paris Cedex 15

■ Soit en effectuant un **don en ligne** sur www.restosducoeur.org, rubrique « Faire un don ».

■ Soit par **prélèvement automatique**, carte bleue ou virement en vous adressant au service Donateurs, au 01 53 32 23 23.

La loi Coluche

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront un **reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75%** du montant du don si celui-ci ne dépasse pas 488 € (en 2007). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60%** du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

Donations et legs sont également possibles après étude du dossier.

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1. Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
2. Bénévolat, sans aucun profit direct ou indirect
3. Engagement sur une responsabilité acceptée
4. Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
5. Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
6. Adhésion aux directives nationales et départementales.

■ **Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.**

■ **Les structures qui dépendent des Restaurants du Cœur :**

Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
Les Jardins des Restos du Cœur
Les Ateliers des Restos du Cœur
Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
Les Toits du Cœur
La Péniche du Cœur
La Petite Ruche des Restos du Cœur

on compte sur vous
Cherche

Contacts presse:

Maya Paumelle, Agathe Revol, Marion Goutte



Tél: 01 53 32 23 14

Fax: 01 53 32 23 15



Mail: communication@restosducoeur.org

Siège:

8, rue d'Athènes - 75009 Paris



Tél: 01 53 32 23 23

Fax : 01 53 32 23 10



Sites: www.restosducoeur.org / www.enfoires.fr

Email: contact@restosducoeur.org



Association reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public, les Restaurants du Cœur se soumettent volontairement au contrôle de cet organisme.